## ORGANISATION MONDIALE

**WT/MIN(96)/ST/79** 11 décembre 1996

## DU COMMERCE

(96-5247)

CONFERENCE MINISTERIELLE Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## ARABIE SAOUDITE

<u>Déclaration de S.E. M. Osama J. Faquih</u>
<u>Ministre du commerce</u>
(en qualité d'observateur)

J'aimerais tout d'abord féliciter le gouvernement et le peuple singapouriens pour l'excellente organisation de cette importante Conférence et les remercier pour leur hospitalité chaleureuse. Je souhaiterais également remercier le Directeur général et le personnel de l'OMC pour le difficile travail qu'ils ont accompli en vue de cette rencontre.

Depuis la création de l'OMC, la communauté internationale dispose à la fois d'une organisation du commerce universelle, qui juridiquement se trouve sur un pied d'égalité avec les institutions de Bretton Woods et, bien entendu, d'un nouvel ensemble de règles commerciales et de codes de conduite. En outre, elle peut désormais faire fond sur des règles plus rigoureuses pour le règlement des différends entre Etats qui accompagnent nécessairement l'expansion des échanges commerciaux dans notre économie mondialisée.

Nous notons avec satisfaction que l'OMC a bien utilisé ses deux premières années d'existence en renforçant les résultats du Cycle d'Uruguay et en établissant sa structure institutionnelle.

Les rapports que les Conseils et Comités de l'OMC ont présentés avant la Conférence montrent clairement le travail utile qui a été accompli et les questions qui devront être traitées dans les années à venir.

Le Royaume d'Arabie saoudite prend part en qualité d'observateur à cette première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Mais il fait le nécessaire pour devenir membre de l'OMC. Le processus d'accession est déjà bien engagé. Deux réunions fructueuses du Groupe de travail de l'accession du Royaume d'Arabie saoudite ont été tenues cette année. Nous voulons mener rapidement à bien ce processus, sur la base de l'avantage mutuel.

Eu égard à nos besoins en matière de développement et de diversification, nous sommes également prêts à négocier des listes d'engagements significatives d'un point de vue commercial, notre objectif étant d'accéder à l'OMC avant la fin de l'année prochaine. Nous sommes convaincus que cet objectif peut être atteint avec l'appui des Membres de l'OMC.

L'Arabie saoudite est une nation qui a un long passé commercial. Nous commerçons avec le monde entier et les échanges représentent une composante fondamentale de notre économie.

Nos vastes intérêts commerciaux et notre tradition de coopération économique internationale nous ont conduits à demander l'accession à l'OMC. Notre décision a également été influencée par

le fait que cette nouvelle organisation devient véritablement universelle et jouit d'un statut juridique international.

Nous avons donc conclu que l'Arabie saoudite avait tout intérêt à soumettre ses relations commerciales, diversifiées et en pleine expansion, à un ensemble unique de droits et d'obligations juridiques fondé sur le principe NPF, et administré par l'OMC.

Nous estimons également qu'il est dans l'intérêt des Membres de l'OMC de faciliter l'accession de l'Arabie saoudite. Notre pays est en effet l'une des plus grandes économies de marché ne faisant pas partie de l'Organisation. Nos importations ne peuvent que croître à mesure que notre économie se diversifie. Notre politique commerciale actuelle est ouverte et libérale; notre accession procurera à nos partenaires de l'OMC la sécurité et la prévisibilité en matière d'accès au marché auxquelles ils peuvent s'attendre en raison des droits découlant du traité international.

En outre, étant donné qu'elle entretient des liens commerciaux et économiques à l'échelle de la planète, il est naturel que l'Arabie saoudite favorise la coopération internationale dans le domaine économique et joue un rôle actif dans les institutions économiques multilatérales et régionales. Elle est l'un des principaux contributeurs et donateurs des institutions de Bretton Woods. Nous sommes convaincus, et les résultats le prouvent, que notre rôle au FMI et à la Banque mondiale a toujours été constructif. Notre accession à l'OMC en serait par conséquent le complément logique.

Bien que ma délégation n'ait ici que le statut d'observateur, sa présence prouve que nous soutenons les travaux de l'OMC et que nous désirons contribuer au succès de cette Conférence.

Nous comptons participer activement, en tant que Membre de plein droit, à la prochaine Conférence de l'OMC.